



Ouverture de la journée des 70 ans d'EFA

Anne Royal

Présidente d'Enfance & Familles d'Adoption

Mesdames, Messieurs, chers amis, partenaires associatifs ou institutionnels,

Bienvenue à cette journée qui célèbre le 70^e anniversaire de notre mouvement Enfance & Familles d'Adoption.

Nous sommes honorés de la présence de trois de nos anciennes présidentes : Danielle Housset, Janice Peyré et Geneviève Miral.

Si vous êtes là aujourd'hui, c'est que vous portez un intérêt personnel ou professionnel à l'enfance délaissée dans son ensemble et à la famille adoptive en particulier. Vous êtes les représentants du monde actif de l'adoption et de la protection de l'enfance :

- des représentants d'associations départementales EFA et d'associations du monde de l'adoption : la Fédération française des organismes autorisés pour l'adoption (FFOAA), le Mouvement pour l'Adoption Sans Frontières (MASF) ;
- des représentants d'associations ou de collectifs de personnes adoptées dont la prise de parole nous oblige à nous pencher sur le passé qui nous a permis de les adopter et sur l'avenir de leur recherche d'origine : Voix d'Adoptés, Racines coréennes, le Collectif des adoptés du Sri Lanka ;
- des représentants de la Fédération nationale des associations départementales d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance (pupilles de l'État et assimilés) (FNADEPAPE) qui savent combien peuvent manquer de soutien familial les jeunes qui sortent du dispositif d'Aide sociale à l'enfance ;
- l'Union nationale des associations familiales (Unaf), le mouvement qui défend la famille dans toutes ses dimensions ;
- Le Service social international (SSI France), ONG qui a pour objectif de protéger, de défendre et de soutenir les familles (en particulier les enfants) qui ont été séparées de leurs proches après une migration ou un déplacement international ;
- l'association Un enfant, une famille, association de parrainage créée par un couple membre d'EFA, Antoine et Janine Rebelo ;
- la fédération des École des parents et des éducateurs, réseau de soutien et d'accompagnement des familles ;
- et des représentants d'institutions ou de services publics :
 - la Mission de l'adoption internationale ;
 - l'Agence française de l'adoption ;
 - La Direction générale de la Cohésion sociale ;
 - le secrétaire général du Conseil national de la protection de l'enfance et du Conseil national de l'adoption.

Voilà 70 ans que notre mouvement existe !

En 1953, dans un département d'Île-de-France, trois couples fondent la première association de familles adoptives. D'autres couples, dans d'autres départements, suivront. C'est ainsi que, trente ans après la loi rendant possible l'adoption de mineurs, naît, l'Association familiale nationale des foyers adoptifs (AFNFA).

Quinze ans plus tard, en 1968, se crée une autre association : les Foyers adoptifs internationaux (FAI) rassemblant des parents adoptifs d'enfants étrangers.

Qu'est-ce qui peut pousser des parents, qui pourraient se contenter de vivre leur bonheur d'avoir pu constituer leur famille par adoption, à se réunir en association ? Tout d'abord, parce qu'individuellement, ces familles ont constaté que la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille et qu'elles avaient des besoins communs dont la nécessité d'échanger entre pairs comme nous disons aujourd'hui. Ensuite, collectivement, par désir de faire évoluer le droit des enfants et des familles, de porter la parole de la société civile auprès des institutions. L'expérience de ces familles et leur engagement ont conduit notre mouvement à acquérir une expertise en matière d'adoption, de droit de l'enfant et de la famille, aux côtés des professionnels de la protection de l'enfance. Le bénévolat n'est pas de l'amateurisme et notre parole est reconnue au sein des instances comme le Conseil supérieur de l'adoption (CSA) dont EFA était membre de droit dès sa création en 1975, intégré dans le Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) en 2016, puis revenu sous le nom de Conseil national de l'adoption (CNA) en 2023, comme le Conseil national d'accès aux origines personnelles (CNAOP) depuis 2002 et le GIP France Enfance Protégée en 2023.

EFA est aussi organisme de formation depuis 2001. Il s'adresse aux professionnels et autres acteurs intervenant dans le processus d'adoption d'enfants ainsi qu'à toute personne s'engageant ou déjà engagée dans une procédure d'agrément ou ayant déjà accueilli un enfant. Notre organisme de formation a obtenu tout récemment la certification Qualiopi qui reconnaît la qualité du processus de formation.

En 1969, l'AFNFA deviendra une fédération avec deux préoccupations majeures : l'épanouissement de la famille adoptive, en particulier de l'enfant adopté et le sort des enfants sans famille. Ces préoccupations, exprimées lors de l'assemblée générale du 10 mai 1969, avec des mots qui, aujourd'hui, nous paraissent désuets, constituent pourtant la base de notre engagement.

En 1980, l'Association familiale nationale des foyers adoptifs fusionne avec les Foyers adoptifs internationaux pour devenir la fédération Enfance & Familles d'Adoption, sous la présidence de Marc Grivel. Les associations départementales EFA, réunies autour d'une charte commune, maillent aujourd'hui l'ensemble du pays au plus près des familles.

En préparant cette intervention, je me suis penchée sur notre revue *Accueil*. Le premier bulletin de la FNFA est paru début 1969. Il a pris le nom d'*Accueil* dès le deuxième numéro. Ce mois-ci paraîtra le 208^e numéro de la seule revue francophone sur l'adoption. C'est l'occasion pour moi de remercier les membres de l'équipe de rédaction qui font que la revue *Accueil* est unanimement reconnue par la qualité de son contenu.

Ces bulletins constituent la trace des préoccupations d'EFA depuis sa création.

- la santé, la scolarité, le bien-être de nos enfants ;
- l'accès aux origines des personnes adoptées ;
- la préparation, l'accompagnement des candidats à l'adoption et des familles adoptives ;
- les difficultés rencontrées dans les conseils de famille ;
- le parrainage ;
- les enfants délaissés avec une rubrique consacrée à notre service Enfant en recherche de famille créé en 1981 par Antoine et Janine Rebelo. Service qui s'est professionnalisé avec l'arrivée de notre psychologue, Sandrine Dekens en 2008 ;
- l'adoption nationale et internationale, y compris les pratiques illicites avec un premier dossier en 1980 sur les trafics d'enfants ;
- les chroniques juridiques sur le droit de la famille tenues par d'éminentes spécialistes, Marie-Christine Le Boursicot, ici présente, et Pascale Salvage qui n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui.

Depuis 70 ans, nous avons l'impression que c'est un combat sans fin sur les mêmes sujets : le repérage des enfants délaissés, les enfants oubliés de la protection de l'enfance, la situation des pupilles de l'État, en particulier ceux qui ne pourront être adoptés, les attaques régulières contre l'adoption plénière, la préparation des candidats à l'adoption, l'éthique de l'adoption internationale... Les rapports se suivent, certains se ressemblent, ils aboutissent à des modifications législatives mais les lois ne sont pas toujours appliquées sur le terrain.

[Et toujours, nos bénévoles défendent, inlassablement, que la place d'un enfant est de grandir dans une famille.](#)

Pour certains de ces enfants, ce ne pourra pas être une famille adoptive, c'est pourquoi, nous nous interrogeons aujourd'hui sur l'ouverture d'EFA à des familles qui s'engageraient auprès d'un enfant de manière durable et bénévole.

Merci à tous les membres de la fédération et des associations départementales pour leur engagement et leur implication.

Après la lecture d'un message de Marc Grivel, président d'EFA de 1980 à 1987, nous laisserons la parole à Janice Peyré, présidente d'honneur, qui nous parlera de l'apport d'EFA aux politiques publiques de l'adoption et de l'enfance délaissée, puis nous nous tournerons vers l'avenir avec une table ronde sur les enjeux et les perspectives de l'adoption nationale et internationale. La matinée sera clôturée par Étienne Rolland-Piègue, chef de la Mission de l'adoption internationale et Carlos Aguirre, président de Voix d'adoptés.

Comme il se doit pour un anniversaire, nous partagerons ensuite notre déjeuner pour terminer par un après-midi récréatif avec le spectacle de Bertrand Uzeel « Adopte-moi si tu peux ! » et la découverte de l'outil-jeu conçu par Voix d'adoptés « Adop, les mystères de l'adoption »

Bonne journée à tous